



Communiqué intersyndical des Unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires

Depuis plusieurs semaines, au nom d'une crise sanitaire et sous couvert de l'urgence, le gouvernement a instauré et maintenu un état d'exception.

Nous avons dénoncé la remise en cause des libertés démocratiques dont les libertés syndicales et exigé la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Nous nous félicitons que le Conseil d'Etat ait annulé l'interdiction de manifester sur la voie publique alors qu'il était autorisé de s'entasser dans les transports en commun pour aller travailler, ou de se rassembler dans une église ou au puy du fou...

Les conséquences sociales de la loi d'urgence sont entre autres la déréglementation, la suspension d'éléments essentiels du Code du Travail et des Conventions collectives, le pillage de la sécurité sociale.

Nous réaffirmons notre détermination à combattre toute velléité de mise en cause des garanties du Code du travail et des conventions collectives et, en particulier, sur le temps de travail et les droits à congés et repos dominical.

Nous exigeons l'abandon des dispositions pouvant être prises sous le régime des ordonnances, permettant de remettre en cause le code du travail et le statut de la fonction publique.

Nous appelons à ce que soit mis fin au régime d'exception au regard de son impact sur les libertés fondamentales et individuelles, y compris les libertés syndicales.

Le gouvernement a promis de verser aux entreprises des milliards d'euros sans aucune contreparties crédibles sur l'emploi. Mais pour le patronat cela ne suffit pas. Des dizaines de milliers de licenciements sont annoncés.

La crise sanitaire constitue bien souvent un effet d'aubaine pour justifier les plans sociaux. Pour l'intersyndicale, il appartient à l'Etat de prendre toutes les mesures de contrôle sur les sommes versées, d'interdire les licenciements, de nationaliser si besoin certains secteurs industriels et d'interdire le versement de dividendes.

Avec plus de 850 000 inscrits supplémentaires, le chômage explose. Ce sont plus de 4.5 millions privés d'emploi en catégorie A. En Mayenne, le taux de chômage est passé de 5.50 % en 2019 à 7.8 % au premier trimestre 2020. A la détresse de perdre son emploi, va s'ajouter l'application de la réforme sur l'assurance chômage que le gouvernement entend maintenir... **L'intersyndicale continue d'exiger l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage.**

Monsieur Macron et son entourage veulent remettre à l'ordre du jour le **projet de réforme des retraites avec le « système universel de retraite »**. L'intersyndicale met en garde contre toute mesure qui conduirait à ajouter des tensions.

Nous avons qualifié le projet de réforme paramétrique permanente donnant toute la main au gouvernement pour faire varier le niveau des pensions ou l'âge de départ à la retraite en fonction du contexte économique. La baisse du PIB due à la crise sanitaire, estimée aujourd'hui entre 10 et 11 %, aurait été le levier pour baisser la valeur du point et de fait obliger à travailler plus longtemps pour une pension décente.

Le recul de l'âge de la retraite n'aurait aucun sens au moment où la préoccupation est de permettre l'accès à un emploi à ceux qui en sont dépourvus dont les jeunes.

.../...

La détermination de l'intersyndicale sur le dossier des retraites, qui engage les générations futures, demeure intacte. **Nous espérons que la sagesse l'emportera et nous exigeons l'abandon définitif du projet.**

La crise sanitaire sans précédent que nous sommes toujours en train de traverser a mis en exergue les failles et les insuffisances de notre système de santé. Elle a mis à jour les difficultés liées aux manques de financements et de moyens humains. Elle a confirmé la justesse de nos alertes précédentes et de nos revendications.

Cette crise a également permis de démontrer s'il le fallait encore, l'engagement sans faille et le professionnalisme de tous les personnels de santé.

C'est grâce au seul dévouement des personnels, que l'hôpital public et les EHPAD, mis à genou par des années d'austérité ont tenu.

Le président de la république a déclaré qu'il faudrait une réforme en profondeur de notre système de santé permettant de répondre aux besoins de la population. Le **Ségur de la santé** est en cours sous la coordination de Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT et bien connue pour son soutien au plan Juppé, à la réforme de la sécurité sociale qui ont contribué largement à la déliquescence de notre système de santé et bien connue aussi pour sa présidence du club ultralibéral intitulé « le siècle » et son soutien à macron à la présidentielle. Il est clair que l'hôpital public a tout à craindre. De plus, Les premières déclarations ne sont pas de nature à rassurer.

La réforme envisagée par le gouvernement n'a rien à voir avec celle exigée par les professionnels de santé. Le premier ministre affirme qu'il ne veut pas changer de cap mais veut accélérer le rythme. La suppression des lits et des postes se poursuivront.








Si le gouvernement admet la nécessité de revaloriser les salaires, ce sera dans le cadre de la pulvérisation du statut des hospitaliers et d'une attaque en règle contre les 35 h.

Les hospitaliers sont dans la rue pour faire valoir leurs revendications. Nous les avons applaudis, il faut maintenant les soutenir. L'intersyndicale interprofessionnelle départementale appelle tous les salariés, les retraités, la jeunesse à se mobiliser avec les hospitaliers le 16 juin pour la satisfaction des revendications.

Rassemblement devant l'Hôpital de Laval à 14h30

L'engagement durant cette crise aura aussi été celui du secteur de l'éducation qui a dû se débrouiller pour assurer le lien pédagogique avec les élèves et les familles, qui a dû faire face aux multiples injonctions contradictoires de la hiérarchie et sur lequel aujourd'hui tombe une avalanche de mépris et d'insultes bien orchestrée par le gouvernement pour poursuivre et accroître encore sa politique de casse de l'École publique et des statuts particuliers des enseignants.

L'intersyndicale CGT, FO, FSU et Solidaires de la Mayenne exige :

-  **La satisfaction des revendications des personnels des hôpitaux et des EHPAD**
-  **L'abrogation de la loi portant sur l'urgence sanitaire**
-  **L'interdiction des licenciements, l'interdiction du versement des dividendes**
-  **L'abrogation de toutes les ordonnances qui remettent en cause le code du travail et le statut de la fonction publique**
-  **Que l'école soit rétablie dans ses missions d'enseignement et d'instruction**
-  **Le retrait de la réforme de l'assurance chômage**
-  **Le retrait définitif de la réforme des retraites**